

R A P P O R T Ø E S T A G E
DE FIN DE 3^{ème} ANNEE.



T H E M E : ORGANISATION ET ACTIVITES DU C.I.L.S.S.

L I E U : OUAGADOUGOU (Rép. H-V)
Période du 15 Juillet au 15 Septembre 1979.

OUEDRAOGO.

SOMGNOGDIN. Léonard.

R A P O R T Ø E S T A G E

..O.O.O.O.O.O.O.O.O.O.O.O.O.O.O.O.

THEME : ORAGISATION ET ACTIVITES DU C.I.L.S.S.

(Comité permanent inter états de lutte contre la
sécheresse dans le Sahel).

LIEU : OUAGADOUGOU SIEGE DU COMITE

DATE : DU 15 JUILLET AU 15 SEPTEMBRE 1979.

Ouédraogo Somnognin Léonard.

THE UNITED STATES OF AMERICA

DEPARTMENT OF THE TREASURY

OFFICE OF THE COMPTROLLER OF THE CURRENCY

WASHINGTON, D. C.

NOV 10 1917

P L A N D U R A P P O R T

I) I N T R O D U C T I O N

II) H I S T O R I Q U E

- 1°) Naissance du C.I.L.S.S.
- 2°) Convention portant création du C.I.L.S.S.
- 3°) Situation géographique de l'ensemble des pays du C.I.L.S.S.

III) S T R U C T U R E D U C . I . L . S . S .

III)

- 1°) Organigramme du C.I.L.S.S.
- 2°) Organisation et fonctionnement du secrétariat exécutif
- 3°) Les comités nationaux du C.I.L.S.S.
- 4°) Relation du C.I.L.S.S.

IV) L E S A C T I V I T E S D U C . I . L . S . S .

1°)

- 1°) Les objectifs du C.I.L.S.S.
- 2°) Les activités du C I . L . S . S . au niveau des Directions
- 3°) Les Problèmes d'Aide d'Urgence
- 4°) Les moyens mis en oeuvre pour réaliser les objectifs

V) R E M A R Q U E S - S U G G E S T I O N S

IV) C O N C L U S I O N

VII) B I B L I O G R A P H I E

THE HISTORY OF THE

CHAPTER I

SECTION I

(1) The first part of the history is the story of the early years of the nation. It is a story of struggle and sacrifice, of men who were willing to give their lives for the cause of freedom.

SECTION II

(2) The second part of the history is the story of the growth of the nation. It is a story of progress and achievement, of men who were willing to work hard for the betterment of their country.

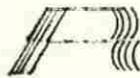
SECTION III

(3) The third part of the history is the story of the present. It is a story of hope and promise, of men who are working for a brighter future for all.

SECTION IV

CHAPTER II

SECTION I



REMERCIEMENTS

Mon Stage de deux (2) mois au C.I.L.S.S. s'est déroulé dans un climat social agréable et surtout dans de très bonnes conditions de travail. De ce point de vue j'adresse au Secrétaire Exécutif du C.I.L.S.S. Mr. Aly Cissé, à mon maître de stage Mr. Sawadogo André, à tous les experts du C.I.L.S.S. ma profonde gratitude. Ces remerciements vont également au Directeur de l'Ecole Supérieure d'Agronomie le D^r. Hassane BAZA, au Directeur de stage et à tous les professeurs pour leurs conseils et leurs directives dans le choix du thème.

THE HISTORY OF THE
CITY OF BOSTON

BY
JOHN B. HENNING

THE HISTORY OF THE CITY OF BOSTON, FROM THE FIRST SETTLEMENT TO THE PRESENT TIME. BY JOHN B. HENNING. VOL. I. FROM THE FIRST SETTLEMENT TO 1780. BOSTON: PUBLISHED BY G. B. LITTLE, 1850.

I N T R O D U C T I O N

C'est dans le cadre de notre formation en troisième année que j'ai eu à choisir le sujet de stage suivant : Organisation et Activités du C.I.L.S.S. (Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel).

Le thème du stage qui relève de la Division des Projets et programmes (D.P.P.) était plus particulièrement placé sous la Tutelle de l'unité production végétale.

L'importance du thème et son domaine d'étude très vaste m'obligent à ne donner que des résumés et ceci dans un souci constant d'être le plus bref possible. Le manque de temps (deux mois seulement au C.I.L.S.S.) et l'absence de certains experts (missions et congés) ne m'ont pas permis de travailler dans certaines unités, telles l'unité régionale de gestion (programme de protection des végétaux) Unité Transport, Unité pêche, Unité d'économie et Statistique.

Pour mieux cerner le thème avec plus de clarté nous étudierons successivement l'historique du C.I.L.S.S., son organisation, ses activités et nous en tirerons toutes les conclusions qui s'imposent.

Je reste persuadé que le présent rapport permettra de mieux comprendre comment le C.I.L.S.S. s'organise pour mener à bien ses activités dans le cadre de l'auto-suffisance alimentaire et le développement.

H I S T O R I Q U E

1°) Naissance du C.I.L.S.S.

La sécheresse qui sévit depuis 1968 et particulièrement celle de l'année 1973 a amené les Chefs d'Etat des pays les plus touchés à se concerter.

Ces concertations ont abouti à la convention de Ouagadougou du 12 Septembre 1973 portant création du comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (C.I.L.S.S.). A la convention de Ouagadougou il y avait six états : La Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad.

C'est par la suite que la Gambie et les îles du Cap Vert ont adhéré le C.I.L.S.S.

Ce terrible fléau (sécheresse) a eu des conséquences désastreuses :

- Des millions **d'êtres** humains menacés quotidiennement dans leur existence par la faim, la mal nutrition, la soif et la maladie. Il y eut même des morts.
- Des bouleversements sociaux.
- Une **aggravation** dramatique de la désertification d'immenses zones de **pâturages** dénudées.
- Un cheptel **décimé** dans les proportions variant de 20 à 80 %.
- Profonde **perturbation** d'économies déjà lourdement handicapées par une conjoncture internationale difficile. Tel est, très brièvement le contexte dans lequel est né le C.I.L.S.S.

2°) La Convention de Ouagadougou du 12 Septembre 1973.

Portant création du comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel amendée le 21 décembre 1977 par la troisième conférence des chefs d'état du C.I.L.S.S..
Tenue à Ban-jul (République de GAMBIE) les 20 et 21 Décembre 1977.

Le président de la République des Iles du Cap-Vert,

" " " " " de Gambie,

" " " " " de Haute-Volta,

" " **du Comité Militaire de Libération Nationale, Chef de l'Etat** du Mali,

Le président de la République Islamique de Mauritanie,

" " du Conseil Militaire Suprême, Chef de l'Etat du Niger,

" " de la République du Sénégal,

" " du Conseil Supérieur Militaire, Chef de l'Etat du Tchad,

-- Considérant les liens de fraternité, de fructueuse coopération **qui** existent entre leur peuple et leurs gouvernements.

-- Considérant l'ampleur et la gravité de la sécheresse exceptionnelle qui sévit depuis plusieurs années dans la zone Sahélienne et Soudano-Sahélienne,

-- Considérant les conséquences désastreuses de cette sécheresse sur leurs économies et la vie des populations.

-- Convaincus de la nécessité d'une lutte conjointe contre la sécheresse et ses effets,

-- Affirment par la présente convention leur volonté commune de **faire** face à cette calamité et de renforcer leur coopération dans tous les domaines afin d'assurer la survie et le développement du Sahel.

Ils conviennent les dispositions ci-après.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY
1215 EAST 58TH STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY
1215 EAST 58TH STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY
1215 EAST 58TH STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY
1215 EAST 58TH STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY
1215 EAST 58TH STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY
1215 EAST 58TH STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY
1215 EAST 58TH STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637

I Constitution -- Siège

Article 1er. : Il est créé entre la République des Iles du Cap-Vert, la République de Gambie, la République de Haute-Volta, la République du Mali, la République Islamique de Mauritanie, la République du Niger, la République du Tchad, un Comité permanent Inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (C.I.L.S.S.).

Article 2 : Le siège du comité est fixé à Ouagadougou, Capitale de la République de Haute-Volta.

II BUTS DU COMITE

Article 3 : Le comité a pour but :

1°) de coordonner l'ensemble des actions menées contre la sécheresse et ses conséquences au niveau de la région,

2°) De sensibiliser la communauté Internationale aux problèmes de la sécheresse,

3°) De mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation du programme défini par les Etats Membres dans le cadre de la lutte contre la sécheresse et pour le développement du Sahel,

4°) De mobiliser les ressources nécessaires au financement d'opérations dans le cadre de la coopération sous-régionale,

5°) De réaliser des actions d'intérêt sous-régional tendant à renforcer la coopération entre les Etats Membres dans leurs efforts communs de lutte contre la sécheresse et pour le développement du Sahel,

6°) D'aider les Etats Membres et organismes existants dans la zone à rechercher le financement de leurs programmes propres.

III STRUCTURE -- FONCTIONNELLE

Article 4. : Le comité comprend les organes suivants :

- la Conférence des chefs d'Etat
- le Conseil des Ministres
- Le Secrétariat exécutif.

A) La Conférence des Chefs d'ETATS.

Article 5. : La conférence des chefs d'Etats est l'instance Suprême de l'organisation.

Elle définit la politique de coopération du comité et les grandes orientations du programme de lutte contre la sécheresse et de développement du Sahel.

Article 6. : La conférence des chefs d'Etats se réunit en Session ordinaire une fois tous les deux ans. Elle peut se réunir en session extraordinaire à l'initiative de son président ou à la demande d'un Etat Membre. Elle prend ces décisions à l'unanimité de ses membres.

Article 7. : La présidence de la conférence des chefs d'Etats est assurée à tour de rôle et pour une durée de deux ans par chacun des chefs d'ETAT.

B

B) Le Conseil des Ministres

Article 8. : Dans le cadre de la politique générale définie par la conférence des Chefs d'ETAS, le conseil des Ministres est chargé de promouvoir toutes les actions tendant à la réalisation des objectifs du comité.

Le Conseil des Ministres fixe notamment :

- . le règlement intérieur du conseil des ministres,
- . l'organisation du Secrétariat exécutif,
- . le règlement Financier,
- . Les Statuts des institutions Spécialisées du comité.

Article 9. : Chaque Etat est représenté au conseil des ministres par un ou plusieurs ministres selon les questions inscrites à l'ordre du jour.

Article 10. : Le conseil des ministres se réunit en session ordinaire deux fois par an sur convocation de son président qui prend le titre de coordinateur Régional ou d'un Etat-Membre. Les décisions du conseil sont prises à l'unanimité.

Article 11. : La présidence du conseil des ministres est assurée à tour de rôle pour une période de deux ans.

Article 12. : Le Coordonnateur Régional **entrepr**end toutes les démarches tendant à la mise en oeuvre des recommandations, résolutions, programmes d'action approuvés par les ETATS MEMBRES. Il est assisté d'un Secrétariat exécutif.

... in the ... of the ...
... the ... of the ...
... the ... of the ...

... the ... of the ...
... the ... of the ...
... the ... of the ...

... the ... of the ...
... the ... of the ...
... the ... of the ...

... the ... of the ...
... the ... of the ...
... the ... of the ...

... the ... of the ...
... the ... of the ...
... the ... of the ...

... the ... of the ...
... the ... of the ...
... the ... of the ...

C) Le Secrétariat exécutif

Article 13. : Le Secrétariat est, sous l'autorité du coordonnateur Régional, l'organe d'exécution du comité. Il est dirigé par un secrétaire exécutif nommé pour une période de trois ans par le Conseil des Ministres. Il assure le Secrétariat de cette instance. Le mandat du **Secrétariat** exécutif est renouvelable une fois.

Article 14. : Le Secrétaire exécutif est chargé, sous l'autorité du coordonnateur Régional de préparer et ~~disseminer~~ les **d**écisions du conseil des ministres.

IV) LES RESSOURCES

Article 15. : Les ressources du comité pour le fonctionnement du Secrétariat exécutif proviennent des cotisations des ETATS MEMBRES et des aides de toutes natures.

Article 16. : Le comité peut recevoir des dons et legs, contracter des emprunts.

Article 17. : Il est créé un Fonds appelé Fonds Spécial du Sahel destiné au financement des opérations d'urgence ainsi qu'à la mise en oeuvre de certaines mesures intéressant les Etats Membres. Le Règlement du Fonds est établi par le conseil des ministres.

V) A D H E S I O N

Article 18. : Peut être membre du comité permanent Inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (C.I.L.S.S.) tout pays Africain :

a) dont l'économie agricole et pastorale est dominée par les conditions écologiques des zones sahéliennes et soudano-sahéliennes.

b) qui a été déclaré sinistré et reconnu comme tel.

Article 19. : Les demandes d'adhésion sont introduites auprès du comité par une requête officielle adressée au coordonnateur Régional. L'adhésion de nouveaux membres est prononcée par la conférence des chefs d'Etats sur proposition du conseil des ministres.

VI) R E V I S I O N - R A T I F I C A T I O N

Article 20. : La présente convention peut être amendée ou révisée si un ETAT Membre adresse à cet effet une demande écrite au coordonnateur Régional.

Celui-ci en avise aussitôt le président de la Conférence des Chefs d'Etats.

L'amendement ou la révision de la convention sont décidés par la conférence des Chefs-D'Etats-Membres dans les conditions définies aux articles 21 et 22 ci-dessous.

Article 21. : La présente convention sera approuvée ou ratifiée par les ETATS signataires conformément à leurs procédures constitutionnelles respectives. L'instrument original sera déposé auprès du gouvernement de la République de Haute-Volta qui transmettra les copies certifiées conformes de ce document à tous les ETATS signataires.

Les instruments d'approbation ou de ratification seront déposés auprès du gouvernement de la République de Haute-Volta qui en notifiera le dépôt à tous les ETATS signataires.

Article 22. : La présente convention entrera en vigueur un mois après que la moitié des ETATS signataires auront déposé auprès de la République de Haute-Volta leurs instruments d'approbation ou de ratification.

Fait à BAN-JUL, le 21 Décembre 1977.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In addition, the document highlights the need for regular audits. By conducting periodic reviews, any discrepancies can be identified and corrected promptly. This proactive approach helps in maintaining the integrity of the financial system.

Furthermore, it is noted that clear communication is essential. All parties involved should be kept informed of the current status and any changes that may affect the records. This collaborative effort is key to the success of the project.

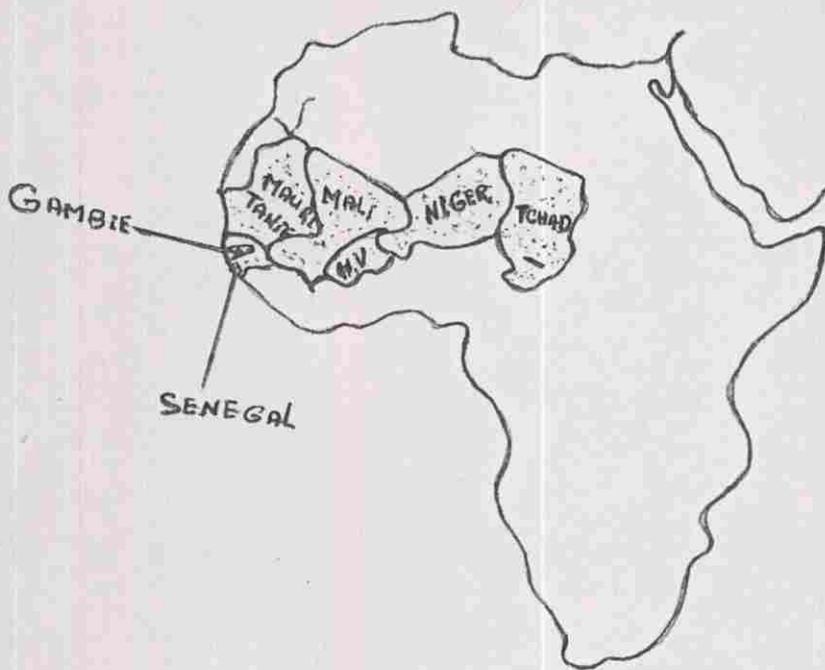
The second section focuses on the implementation of the proposed system. It details the steps required to integrate the new software with existing databases. This process involves data migration, testing, and training staff to use the new interface effectively.

A timeline is provided to outline the key milestones, from the initial planning phase to the final deployment. This schedule is designed to minimize disruption to ongoing operations while ensuring a smooth transition to the new system.

Finally, the document concludes with a summary of the expected benefits. The new system is anticipated to streamline processes, reduce errors, and provide more comprehensive reporting capabilities. These improvements will significantly enhance the overall efficiency of the organization.

Situation géographique de l'ensemble des pays du C.I.L.S.S

Huit (8) ETats du C.I.L.S.S sont situés dans la Zone Sahélienne de L'Afrique de l'Ouest. La superficie Totale des huit pays de 5.300.000 km² et la population 30 millions d'habitants environ.



Sahel : Zone de compétence du comité permanent inters-États de lutte contre la sécheresse dans le sahel (C.I.L.S.S)

S T R U C T U R E D U C . I . L . S . S .

1°) Organigramme du C.I.L.S.S.

Le C.I.L.S.S. (Comité permanent inters états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel) est l'organisme permanent de coopération dans le Sahel. Le Secrétariat exécutif siège à Ouagadougou.

Le comité comprend les organes suivants :

a) La Conférence des Chefs-d'Etats et de gouvernement

Elle se réunit tous les deux ans et la présidence est assurée à tour de rôle par chacun des chefs d'Etat des pays membres. Pour la période 1978-1979 cette présidence est dirigée par DAWDA JAWARA de Gambie.

Le rôle de cette conférence est de tracer les grandes orientations et de définir la politique de lutte contre la sécheresse dans le Sahel et le développement de la région.

b) Le Conseil des Ministres, composé des Ministres du Développement Rural des pays membres.

Il se réunit deux fois par an, sa présidence étant assurée par un système de rotation. Il a actuellement à sa tête pour la période 1978-1979 le Ministre de l'équipement et de l'hydraulique du Sénégal, Monsieur **ADRIEN SENGHOR**.

Sur la base des instructions données par les chefs d'Etats le conseil dégage les actions à mener concrètement et ensuite la réalisation.

6) Le Secrétariat exécutif, dirigé actuellement par
Mr. ALY CISSE

Est un organe d'exécution dont la mission consiste à préparer les décisions des deux autres instances et une fois ces décisions prises de veiller à leur exécution. Il prépare les programmes et fait périodiquement le point sur leur bonne marche. Le secrétariat est en liaison étroite avec les comités nationaux du C.I.L.S.S.

- le centre d'Agrométéorologie et d'Hydrologie Opérationnelle basé à Niamey (Niger) a pour mission :

. de former pour les besoins des Etats membres, des agents spécialisés dans les domaines de l'Agrométéorologie et de l'Hydrologie.

. de rassembler, de traiter et de diffuser les données d'Agrométéorologie et d'Hydrologie.

- L'institut du Sahel qui a son siège à Bamako (Mali) et qui est chargé de coordonner, d'harmoniser et de promouvoir la recherche Scientifique et Technique ainsi que la formation dans le cadre de la lutte contre la sécheresse.

LE CLUB DU SAHEL

C'est un organisme de concertation qui associe les pays du C.I.L.S.S. (les 8) avec tous les gouvernements et organismes publics de développement qui s'intéresse à cette zone. Le Club du Sahel n'a pas de membres statutaires.

... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..

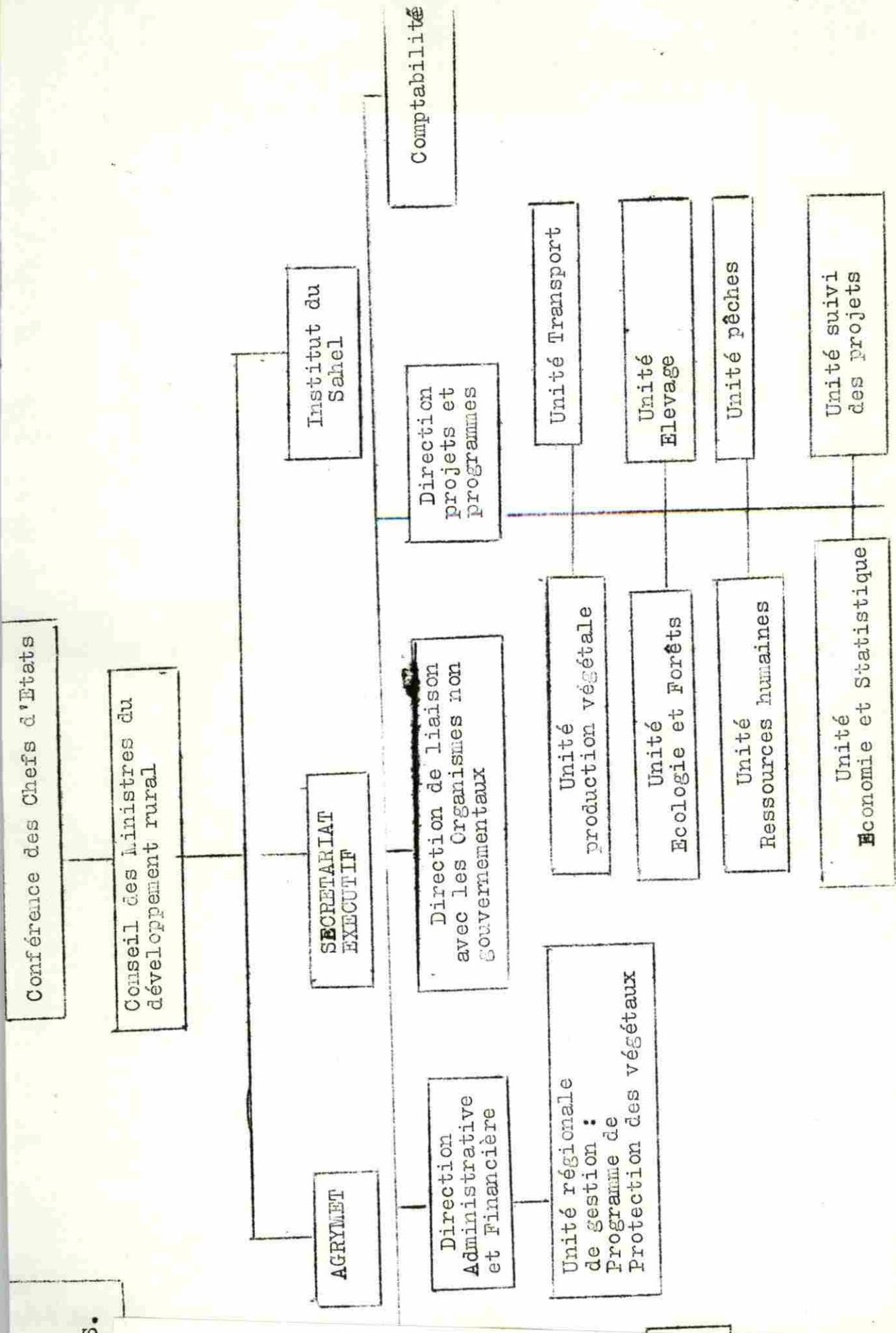
... ..
... ..

... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..

... ..
... ..
... ..



1. Introduction
 2. Objectives
 3. Methodology
 4. Results and Discussion
 5. Conclusion
 6. References

1. Introduction
 2. Objectives
 3. Methodology
 4. Results and Discussion
 5. Conclusion
 6. References

1. Introduction
 2. Objectives
 3. Methodology
 4. Results and Discussion
 5. Conclusion
 6. References

1. Introduction
 2. Objectives
 3. Methodology
 4. Results and Discussion
 5. Conclusion
 6. References

1. Introduction
 2. Objectives
 3. Methodology
 4. Results and Discussion
 5. Conclusion
 6. References

1. Introduction
 2. Objectives
 3. Methodology
 4. Results and Discussion
 5. Conclusion
 6. References

2°) ORGANISATION et FONCTIONNEMENT du SECRETARIAT EXECUTIF.

Le Secrétariat exécutif comprend :

- Le Secrétariat particulier du Secrétaire exécutif,
- La Direction des projets et programmes,
- La Direction des Affaires Administratives et Financières,
- La Direction de la documentation et de l'information,
- La Direction chargée des relations avec les organisations non gouvernementales,
- L'Agence comptable.

1°) LA DIRECTION DES PROJETS ET PROGRAMMES (D.P.P.)

Elle est chargée de :

- préparer les dossiers techniques des projets et programmes par les études et des enquêtes appropriées.
- coordonner et de mettre au point l'état d'avancement des projets et programmes.
- Coordonner les activités du C.I.L.S.S. avec celles des centres et instituts spécialisés du C.I.L.S.S. ainsi qu'avec celles des Organismes régionaux et sous-régionaux,
- participer, avec la collaboration des Services nationaux et éventuellement des organismes d'assistance, à l'élaboration des dossiers techniques des projets et programmes du C.I.L.S.S.
- participer par un rapport de données, aux négociations entreprises avec les donateurs en vue du financement des projets et programmes,
- Poursuivre jusqu'à terme les travaux déjà entamés par les équipes du Club, élaborer le mandat de nouvelles équipes et proposer un nouveau programme,

1912

...

...

...

...

...

...

...

...

- Assurer le fonctionnement des six (6) équipes du club et des groupes de travail constitués par ces équipes,
- Développer et maintenir les liaisons entre les équipes du club et les comités nationaux du C.I.L.S.S.
- Superviser et coordonner l'exécution des projets et programmes .
- Assurer l'exécution des volets nationaux des programmes pour des cas spécifiques bien déterminés.

La Direction des projets et programmes comprend :

- a) un directeur assisté d'un directeur adjoint chargé de la supervision et de la coordination de l'ensemble des activités du C.I.L.S.S. de la Direction.
- b) Sept unités techniques spécialisées chargées de la conception, de l'élaboration des projets et programmes, de l'analyse économique et de l'établissement des statistiques (voir organigramme).
- c) Unité de suivi de l'exécution des projets et programmes, la D.P.P. est dotée d'un secrétariat.

2°) LA DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
(D.A.F.)

Elle comprend deux services :

- a) La Direction des Affaires Administratives et Financières proprement dite chargée de :
 - la gestion du personnel et du matériel,
 - la préparation et l'exécution du budget,
 - la gestion administrative et financière des projets et programmes.

... of
... ..
... ..

... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..

b) Le Service du Courrier chargé de :

- du courrier à l'arrivée et au départ,
- du contrôle du pool de dactylographie et de reproduction,
- du classement des archives courantes.

La D.A.F. est dotée d'un Secrétariat.

3°) LA DIRECTION DE LA DOCUMENTATION ET DE L'INFORMATION

Elle comprend aussi deux services.

- a) Le service de la documentation de la bibliothèque et et des archives.
- b) Le service de l'information et des relations publiques.

- . Presse et information
- . Protocole, accueil, voyage
- . Préparation des conférences et réunions
- . Traduction et interprétation

La Direction est dotée d'un Secrétariat.

4°) LA DIRECTION CHARGÉE DES RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES.

Elle est chargée :

- D'assurer la liaison entre le C.I.L.S.S., les Organisations non gouvernementales et la Campagne mondiale contre la famine.
- De sensibiliser les organisations non gouvernementales aux problèmes de la lutte contre la sécheresse et ses effets.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that this is essential for the proper management of the organization's finances and for ensuring transparency to all stakeholders.

It is further stated that these records should be kept up-to-date and accessible to all relevant personnel.

PROCEDURES FOR THE HANDLING OF DOCUMENTS

The following procedures should be followed when handling documents: all documents should be clearly labeled and dated; they should be stored in a secure and organized manner; and they should be disposed of in a confidential and secure way when they are no longer needed.

GENERAL INFORMATION

This section provides general information regarding the organization's policies and procedures. It includes details about the organization's mission, vision, and core values, as well as information about its structure and key personnel.

DECLARATION OF WORKING CONDITIONS AND SAFETY

I, the undersigned, hereby declare that I have read and understood the organization's policies and procedures, and that I agree to abide by them. I also declare that I am aware of the organization's working conditions and safety policies, and that I agree to follow them at all times.

- D'établir des contacts humains entre les organisations non gouvernementales et les services des états membres en vue d'assurer une coordination des activités et de l'insertion de ces activités dans les plans nationaux de développement.

- De favoriser les échanges d'expériences entre les organisations non gouvernementales dans le but d'accroître l'efficacité de leur intervention.

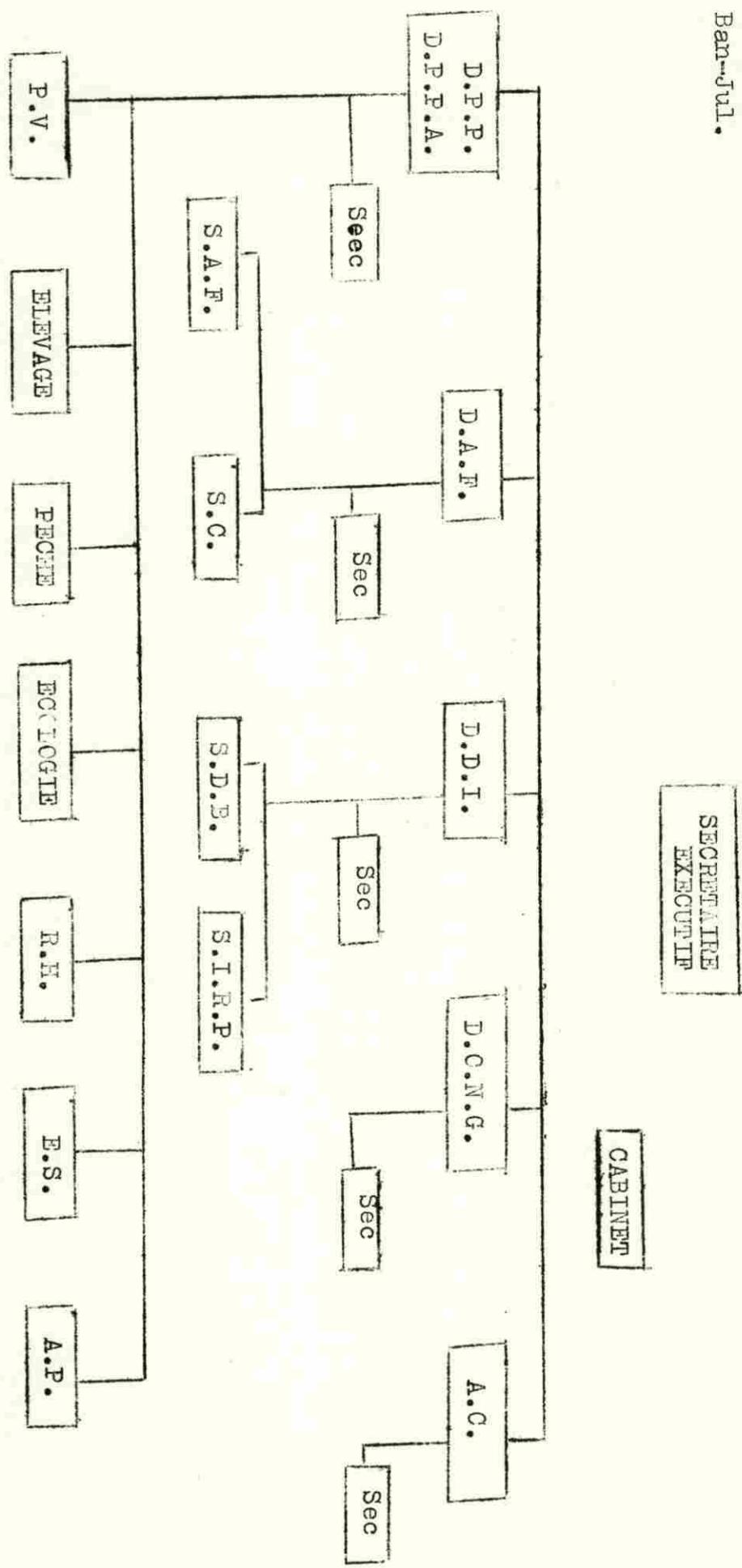
5°) L'AGENCE COMPTABLE

Elle est chargée :

-- D'assurer le recouvrement des recettes et paiement des dépenses de l'organisation.

-- De la tenue de la comptabilité en deniers et en matières.

Organigramme du Secrétariat
 Exécutif fixé par le Conseil des
 Ministres le 19 Décembre 1977 à
 Bam-Jul.



Pour les abreviations : voir feuille suivante.

A B R E V I A T I O N S

D.A.F.	:	Direction des Affaires Administratives et financières
D.R.P.	:	Direction des projets et programmes
D.P.P.A.	:	Direction des projets et programmes (Adjoint)
D.D.I.	:	Direction de la documentation et de l'information
D.O.N.G.	:	Direction chargée des relations avec les organisations non gouvernementales.
A.C.	:	Agence Comptable
Sec	:	Secrétariat
S.A.F.	:	Service des Affaires Administratives et financières
S.C.	:	Service Courrier
S.D.B.	:	Service de la documentation de la bibliothèque et des archives.
S.I.R.P.	:	Service de l'information et des relations publiques
P.V.	:	Unité production végétale
Elev	:	Unité élevage
Ec	:	Unité écologie
R.H.	:	Unité ressources humaines
E.S.	:	Unité Economie et Statistique
A.P.	:	Unité Transport.

THE HISTORY OF THE

The history of the world is a vast and complex subject, encompassing the lives and actions of countless individuals and the events that have shaped our planet. From the dawn of civilization to the present day, the human story is one of constant change and evolution. The early years of our species are marked by a struggle for survival, as our ancestors sought to adapt to their environments and overcome the challenges of a harsh world. Over time, however, we have developed the capacity for reason and self-awareness, which has allowed us to build societies, create art, and explore the frontiers of knowledge.

The history of the world is also a story of conflict and cooperation. We have seen the rise and fall of empires, the clash of cultures, and the pursuit of power and glory. Yet, we have also witnessed the power of love, compassion, and sacrifice, as individuals and nations have worked together to build a better world. The history of the world is a testament to the resilience of the human spirit and the capacity for growth and progress.

The history of the world is a story that continues to unfold. As we look to the future, we must recognize the challenges that lie ahead and the opportunities that await. We must strive to create a world that is just, peaceful, and sustainable, where all people have the chance to thrive and flourish. The history of the world is not just a record of the past, but a guide to the future.

3°) LES COMITES NATIONAUX DU C.I.L.S.S.

Chaque pays membre doit avoir un comité national du C.I.L.S.S.. Pour la Haute-Volta, ce comité, créé par décret en date du 7 décembre 1977 a pour mission :

-- de mettre au point les programmes nationaux de première génération et de suivre l'exécution des dits projets.

-- de veiller au niveau national à l'intégration et à la cohérence entre les programmes nationaux du C.I.L.S.S.

-- d'entreprendre des études et des travaux spécifiques pour améliorer la programmation des projets C.I.L.S.S. et préparer les projets et programmes de 2^e et 3^e génération.

-- de réunir et diffuser les informations relatives aux activités du C.I.L.S.S. et du club du Sahel.

Le Secrétariat du comité national est assuré par le correspondant national. Ce correspondant est chargé de coordonner les activités du C.I.L.S.S. et le comité, de recevoir les experts du C.I.L.S.S. en mission (cas des autres pays).

Le Secrétariat est chargé :

-- de préparer les dossiers destinés aux réunions du comité.

-- de coordonner les activités des commissions spécialisées (le comité national est assisté dans son travail par des commissions spécialisées : commission élevage, pêche, écologie, transport, ressources humaines).

-- de conserver les archives et toute documentation relative au comité

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

The first part of the history of the United States is the period of discovery and settlement. It begins with the arrival of Christopher Columbus in 1492 and continues through the early years of the 17th century.

The second part of the history is the period of the American Revolution. It begins with the signing of the Declaration of Independence in 1776 and ends with the signing of the Constitution in 1787.

The third part of the history is the period of the early republic. It begins with the signing of the Constitution in 1787 and ends with the beginning of the Civil War in 1861.

The fourth part of the history is the period of the Civil War and Reconstruction. It begins with the outbreak of the Civil War in 1861 and ends with the Reconstruction period in the late 1870s.

The fifth part of the history is the period of the Gilded Age and Progressive Era. It begins with the end of Reconstruction in the late 1870s and ends with the beginning of World War I in 1914.

The sixth part of the history is the period of World War I and the 1920s. It begins with the outbreak of World War I in 1914 and ends with the end of the 1920s.

The seventh part of the history is the period of the Great Depression and World War II. It begins with the start of the Great Depression in 1929 and ends with the end of World War II in 1945.

The eighth part of the history is the period of the Cold War and the 1950s. It begins with the end of World War II in 1945 and ends with the end of the 1950s.

The ninth part of the history is the period of the 1960s and the Vietnam War. It begins with the beginning of the 1960s and ends with the end of the Vietnam War in 1975.

The tenth part of the history is the period of the 1970s and the present. It begins with the beginning of the 1970s and continues to the present day.

4°) LES RELATIONS DU C.I.L.S.S. AVEC L'EXTERIEUR

Les relations du C.I.L.S.S. avec l'extérieur se font à travers le Club du Sahel.

Le Club du Sahel constitué en Mars 1976 à DAKAR comprend les ETATS Sahéliens et les pays et organismes aidant le Sahel à réaliser son programme de réhabilitation et de développement. Le Club est ouvert à tous les amis du Sahel, sans discrimination. Son rôle est de soutenir les efforts du C.I.L.S.S. dans la sensibilisation de la communauté internationale sur les problèmes de la sécheresse et dans la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation des projets de développement à moyen et long termes du Sahel. Le Club se réunit une fois par an. Il est doté d'un Secrétariat basé à Paris et qui collabore très étroitement avec le Secrétariat exécutif du C.I.L.S.S. dont il soutient l'action. Le Club du Sahel a bénéficié jusqu'à présent du soutien actif de nombreux pays et organismes qui sont :

Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, France, Pays-Bas, Suisse, Fonds Européen de Développement, F.A.O., Banque Mondiale, Programme des Nations Unies pour le Développement, Banque Africaine de Développement, Banque Ouest Africaine de Développement etc

Actuellement le C.I.L.S.S. se tourne aussi vers les Pays Arabes.

IV) LES ACTIVITES DU C.I.L.S.S.

1°) Les Objectifs du C.I.L.S.S.

L'objectif prioritaire du C.I.L.S.S. est l'auto-suffisance alimentaire du Sahel. Mais cette auto-suffisance ne signifie pas une autarcie absolue impossible à réaliser.

Elle signifie simplement que le Sahel peut et doit produire l'essentiel des produits alimentaires dont il a besoin.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYS 441

LECTURE 1

1.1

1.2

1.3

1.4

1.5

1.6

1.7

1.8

1.9

1.10

1.11

1.12

1.13

On a constaté que l'auto-suffisance alimentaire ainsi définie ne pouvait pas être un objectif unique car chaque communauté humaine qui vit dans le Sahel a son propre projet pour l'avenir, mais l'auto-suffisance alimentaire est la condition nécessaire à la réalisation de tout projet. Les objectifs à atteindre pour la production des principaux produits alimentaires ont été quantifiés en se plaçant aux horizons 1990 et 2000. Mais ces objectifs quantifiés ne pouvaient pas être considérés isolément.

Il faut aussi :

- redresser des déséquilibres écologiques actuels et bâtir un nouveau écosystème stable.

- maintenir un taux d'emploi élevé en milieu rural et améliorer les conditions de vie des populations rurales.

Partant de ces objectifs on a essayé de définir un ensemble cohérent de lignes stratégiques pour le développement du Sahel. Nous retiendrons quelques points essentiels qui sont :

- les cultures en sec joueront un rôle essentiel dans l'alimentation du Sahel et cela jusqu'à la fin du siècle. Il faudrait que cette forme de culture connaisse une véritable mutation et cela par une approche plus intégrée du développement rural, celui-ci étant considéré comme un ensemble indissociable d'éléments techniques, économiques et socio-culturels.

- le développement des cultures irriguées est indispensable à la fois parce que l'irrigation apporte la sécurité d'approvisionnement dont le Sahel a besoin.

- rendre l'élevage extensif, dans les zones pastorales, compatibles avec l'équilibre écologique et réaliser une véritable association agriculture élevage.

- rôle important de la pêche dans l'alimentation et dans la balance commerciale.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. The text also mentions the need for regular audits to ensure the integrity of the financial data. Furthermore, it highlights the role of the accounting department in providing timely and accurate information to management for decision-making purposes.

In addition, the document outlines the procedures for handling discrepancies and errors. It states that any identified mistakes should be promptly investigated and corrected. The text also discusses the importance of maintaining proper documentation for all financial activities, including bank statements and tax returns. The document concludes by reiterating the commitment to transparency and accountability in all financial reporting.

The second part of the document provides a detailed overview of the company's financial performance over the past year. It includes a summary of key financial indicators such as revenue, profit, and cash flow. The text also presents a comparison of the current year's performance against the previous year and industry benchmarks. The document notes that the company has achieved significant growth and improved its operational efficiency. It also mentions the challenges faced during the year and the strategies implemented to overcome them.

Overall, the document provides a comprehensive and clear overview of the company's financial health and performance. It highlights the company's commitment to transparency and accountability in all financial reporting. The document also provides valuable insights into the company's financial trends and the strategies implemented to improve performance. The information presented in this document is intended to provide stakeholders with a clear understanding of the company's financial position and to support their decision-making processes.

- les problèmes de déforestation et d'équilibre écologique sont extrêmement importants. Les Sahéliens et les bailleurs de fonds doivent prendre conscience de cette situation catastrophique.

- Bonne politique de prix et de commercialisation pour le développement des cultures vivrières.

- Il faut aussi souligner l'importance des actions nécessaires à la recherche, à l'adaptation de la technologie, de refonte de système éducatif.

2°) LES ACTIVITES DES DIRECTIONS

Pour mieux comprendre les activités du C.I.L.S.S. j'ai eu à travailler dans certaines directions. Direction de la documentation et de l'information (D.D.I.), des Affaires Administratives et financières, la comptabilité, la Direction des projets et programmes.

En fonction du temps disponible et aussi en rapport avec ma formation d'agronome, mon passage à la Direction des Affaires Administratives et financières, à la Direction de la documentation et de l'information, à la comptabilité fut très bref.

Pour les activités de ces directions se referer à ce qui a été dit dans l'organisation du Secrétariat exécutif.

LA DIRECTION DES PROJETS ET PROGRAMMES (D.P.P.)

La Direction des projets et programmes comprend sept unités (voir organigramme du secrétariat exécutif). Dans une unité il y a un certain nombre d'experts qui au niveau du C.I.L.S.S. s'occupent des problèmes relatifs à tel ou tel secteur (par exemple secteur pêche, écologie etc).

Parmi ces 7 unités j'ai eu à travailler au niveau de l'unité élevage,, l'unité ressources humaines, l'unité écologie et l'unité production végétale.

The following information is being furnished to you for your information only. It is not intended to constitute an offer of insurance or any other financial product. The information is provided for your general information only and should not be relied upon as a basis for any investment decision. The information is provided for your general information only and should not be relied upon as a basis for any investment decision.

DISCLOSURE OF INVESTMENT RISK

The investment objectives, risks, charges, expenses, and other important information about this investment are contained in the prospectus. You should read the prospectus carefully before you invest. The investment objectives, risks, charges, expenses, and other important information about this investment are contained in the prospectus. You should read the prospectus carefully before you invest.

DISCLOSURE OF INVESTMENT RISK

The investment objectives, risks, charges, expenses, and other important information about this investment are contained in the prospectus. You should read the prospectus carefully before you invest. The investment objectives, risks, charges, expenses, and other important information about this investment are contained in the prospectus. You should read the prospectus carefully before you invest.

I Unité Elevage

L'équipe élevage s'est efforcée d'instaurer un dialogue entre ces propres représentants et un aussi grand nombre que possible de fonctionnaires gouvernementaux sur les principaux thème-chef devant constituer la base d'un programme d'élevage à long terme. Les objectifs de ces missions de dialogue étaient les suivants :

-- Familiariser les représentants sahéliens avec les objectifs et le plan de travail de l'équipe élevage et familiariser l'équipe élevage avec les réalités pratiques et les conceptions des autorités sahéliennes concernant les programmes de l'élevage.

-- Prendre connaissance des programmes et de la planification déjà entrepris par les gouvernements sahéliens.

-- Orienter l'équipe élevage vers une meilleure compréhension des besoins et possibilités de chaque pays, tout en incitant les sahéliens à participer pleinement aux travaux de préparation de l'équipe élevage.

-- Chercher à définir les options à long terme et à déterminer comment on peut au mieux dans ce contexte, mettre en oeuvre immédiatement des actions correspondantes.

Les thèmes-clés retenus ont été :

- . la santé animale
- . l'évaluation du potentiel des ressources naturelles et l'aménagement rationnel des espaces pastoraux.
- . l'association agriculture -- élevage
- . la formation et les communications
- . la commercialisation.

Il a été retenu au niveau de cette équipe les options à long terme dont les deux objectifs sont :

1°) augmenter la production animale pour satisfaire la demande interne croissante.

...the ... of ...

2°) améliorer le revenu et la qualité de la vie pour les producteurs.

Pour le premier de ces objectifs, la priorité essentielle est d'assurer les besoins de la consommation interne, et ce à un coût raisonnable, en tenant compte des éléments suivants :

- croissance démographique et urbanisation rapide.
- maintien au moins de la consommation en protéine par individu, en prévoyant, si nécessaire, des sources de remplacement ;
- éviter l'érosion du pouvoir d'achat des consommateurs en maintenant des revenus leur permettant l'achat de viande.
- améliorer la disponibilité du bétail de trait pour les agriculteurs afin de faire face à une augmentation de la demande d'animaux de trait, tout en développant la production de viande par l'embouche en fin de carrière afin de maintenir leur position sur les marchés d'exploitation.

Mais les discussions qui ont eu lieu n'ont pas permis d'indiquer dans quelle mesure il fallait améliorer la qualité de la vie des producteurs.

Les objectifs à long terme ainsi définis et les thèmes-clés retenus, l'équipe élevage a essayé de montrer l'importance socio-économique de la production animale dans les pays du Sahel.

En effet la production et la commercialisation dans le domaine de l'élevage doivent être considérées de deux points de vue :

Celui du producteur lui-même et celui de l'économie Sahélienne dont le producteur fait partie.

Pour le producteur nous retiendrons les 3 aspects suivants :

- Un style de vie pour une vaste population dont une grande partie vit de lait et de Troc.
- une source de revenu considérable
- un élément d'une importance primordiale dans l'évolution vers des systèmes agricoles modernisés, jusqu'à présent, la production dans le domaine de l'élevage est restée pratiquement indépendante de la production agricole.

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

Mais depuis quelques temps les éleveurs **nomades** commencent à utiliser les sous-produits agricoles.

Une analyse réaliste des objectifs à long terme de l'unité élevage permet d'affirmer qu'elle a des perspectives d'avenir fort intéressantes.

II Unité ressources humaines

Il y a plusieurs équipes sectorielles au C.I.L.S.S. dont celle des ressources humaines. Elle est chargée non seulement de voir comment pouvaient être satisfaits les besoins formulés par les responsables de la production et d'en faire une synthèse, mais aussi de faire une étude spécifique du problème de l'homme au Sahel.

On a constaté qu'au Sahel :

a) les institutions qui contribuent à la formation et à l'éducation sont rarement adaptées.

b) le système de formation et d'éducation est aussi mal adopté au développement général.

Ceux qui ont reçu une instruction primaire migrent vers les villes faute de trouver un emploi en milieu rural.

c) la dispersion des paysans et leur faible densité, la diversité des conditions naturelles, les modes de vie et les langues nationales sont très défavorables à la participation paysanne.

d) l'état de santé des habitants du Sahel figure parmi les plus médiocres des populations du monde.

A partir de ces constats, quatre lignes d'actions ont été dégagées.

-- la Transformation des institutions et systèmes de formation et d'éducation.

-- la Promotion de l'emploi.

-- le développement de l'information et de la communication.

-- l'insertion sur place d'un système de santé au ni-
niveau villageois.

A partir de ces lignes d'action 90 projets ont été élaborés :

-- Certains visaient à la participation de la po-
pulation au développement.

-- D'autres encore à l'élévation du niveau de santé.

En Septembre 1978, ces 90 projets dont 85
sont des projets nationaux, ont été présentés aux donateurs. Mais
seulement 70 % de ces projets ont une audience certaine.

Au niveau de la santé, l'idée de base est
que les communautés villageoise connaissent mieux que quiconque leurs
besoins, leurs problèmes et leurs vraies priorités et que c'est à
partir de la connaissance et la prise en considération de leurs moti-
vations profondes que l'on peut espérer atteindre l'un des préalables
jugés indispensables :

La prise en charge par les collectivités de base d'un certain nombre
d'entreprises améliorations sanitaires, nutritionnelles, de l'envi-
ronnement et des conditions de fourniture de l'eau. A partir de cette
idée de base une trentaine de projets ont été élaborés dont deux
intéressent particulièrement les bailleurs de fonds :

-- Soins et santé primaires

-- Programmes élargis de vaccination.

1°) Les programmes élargis de vaccination (P.E.V.)

Il est important de signaler à ce niveau les difficultés rencontrées :

-- l'infrastructure sanitaire permanente est faible,
ce qui fait que l'intégration des programmes élargis de vaccination
dans l'infrastructure existante est difficile.

-- la prévision de la prise en charge éventuelle des frais récurrents par les Pays du C.I.I.S.S. est un souci **majour** des bailleurs de fonds.

-- la densité de la population est **basse**, le Transport et les communications sont ardues.

-- la Température moyenne est élevée et la conservation des vaccins est très difficile.

2°) Soins Santé Primaires

A ce niveau une remarque s'impose ; 87 % des gens habitent en campagne alors que le budget du ministère de la santé est presque totalement dépensé en ville. Il faudrait maintenant une nouvelle approche, c'est à dire réorienter le service santé et donner une priorité au villageois. Le Niger est l'un des premiers pays au monde à être en avance dans ce domaine. Il s'agit d'organiser des comités de santé dirigés par le chef de village. Les agents du comité sont souvent analphabètes.

Le Comité se compose de :

-- Un **secouriste** qui a plusieurs tâches. Il s'occupe des petites blessures, donne de l'aspirine etc ...

-- l'**accoucheuse** traditionnelle

-- une hygieniste qui s'occupe de l'**assainissement** des villages, protège les sources d'eau, évite la contamination de l'eau. Leur formation dure 2 à 4 semaines.

Outre l'important travail déjà entrepris, l'équipe ressources humaines a un certain nombre de tâches qui restent à accomplir. Il s'agit de :

-- l'étude sur la participation des populations au développement.

-- l'étude sur les centres de formation.

The first part of the document is a letter from the Secretary of the State to the Governor, dated the 10th day of January, 1862. The letter is addressed to the Governor and is signed by the Secretary of the State. The letter contains the following text:

LETTER FROM THE SECRETARY OF THE STATE TO THE GOVERNOR

Sir, I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. in relation to the matter of the application of the State of New York for the admission of the State of New York to the Union. I have the honor to inform you that the same has been forwarded to the proper authorities for their consideration. I am, Sir, very respectfully, your obedient servant,

J. B. ALLEN, Secretary of the State.

The second part of the document is a letter from the Governor to the Secretary of the State, dated the 11th day of January, 1862. The letter is addressed to the Secretary of the State and is signed by the Governor. The letter contains the following text:

-- l'étude sur les institutions coopératives.

Il est également souhaitable d'entreprendre rapidement une détermination sommaire des déficits de formation aux niveaux supérieurs et moyens par rapport aux besoins.

III L'EQUIPE " ECLOGIE FORET ;"

L'équipe "Ecologie Forêt" est l'une des huit (8) unités qui composent la Direction des projets et programmes. Présentement elle se compose d'un pastoraliste, d'un écologiste et d'un ingénieur agronome. Le programme de l'équipe s'inscrit dans le cadre du plan d'action préparé par le groupe de travail du Club du Sahel en vue d'un double but :

-- l'auto-suffisance alimentaire des Etats du C.I.L.S.S. quels que soient les aléas climatiques.

-- la lutte contre la désertification.

Dans la zone sahélienne le problème dominant est la dégradation progressive de la végétation naturelle due au **surpâturage**. Mais l'existence de l'agriculture et les concentrations urbaines ont contribué aussi à créer des poches de désertification progressive qui s'accélère avec l'augmentation démographique.

Les besoins de la population sahélienne vis à vis du secteur forestier peuvent être repartis comme suit :

1°) Bois de Feu

La consommation actuelle se monte à 26 millions de m³/an.

2°) Nécessité d'une couverture forestière

Cette couverture forestière de protection permet :

d'empêcher la détériorisation du potentiel des terres cultivables et des pâturages arrêt ou prévention de la désertification.

de contribuer à une augmentation de la productivité et de la fertilité des sols.

de maintien ou création d'un micro-climat propices aux activités humaines.

. Reconstituer un milieu vivant sur des sols dégradés.

3°) Nécessité de fourniture des ressources fourragères pour les animaux domestiques.

Uniquement en zone Sahélienne la consommation des feuilles, branches et fruits est estimée à 2 millions de tonnes par an.

4°) Nécessité de fourniture de ressources alimentaires complémentaires.

En période de sécheresse la cueillette des feuilles, fruits et fleurs prend des proportions considérables. La faune sauvage aussi fournit une contribution importante dans le régime alimentaire de nombreuses populations rurales. En vue de répondre dans son premier temps aux besoins de la population sahélienne et d'apporter une contribution importante aux efforts visant à résoudre les problèmes posés par la sécheresse et la désertification dans le Sahel. Un plan d'action régional a été mis sur pied par "l'équipe écologie forêt". Le plan d'action est intitulé : Programme régional pour la satisfaction des besoins en produits forestiers et de lutte contre la désertification au Sahel (celui-ci se réparti en quatre (4) sous-programmes (Voir tableau feuille suivante).

Chaque sous-programme ainsi défini représente un ensemble de projets dont l'équipe "Écologie Forêt" travaille à assurer le financement. C'est sur la base de ce plan d'action que l'équipe a travaillé jusqu'à la réunion de Niamey du 25 au 29 Juin 1979.

...the ... of ...
 ...the ... of ...
 ...the ... of ...
 ...the ... of ...
 ...the ... of ...

...the ... of ...
 ...the ... of ...
 ...the ... of ...
 ...the ... of ...
 ...the ... of ...

...the ... of ...
 ...the ... of ...
 ...the ... of ...
 ...the ... of ...
 ...the ... of ...

...the ... of ...
 ...the ... of ...
 ...the ... of ...
 ...the ... of ...
 ...the ... of ...

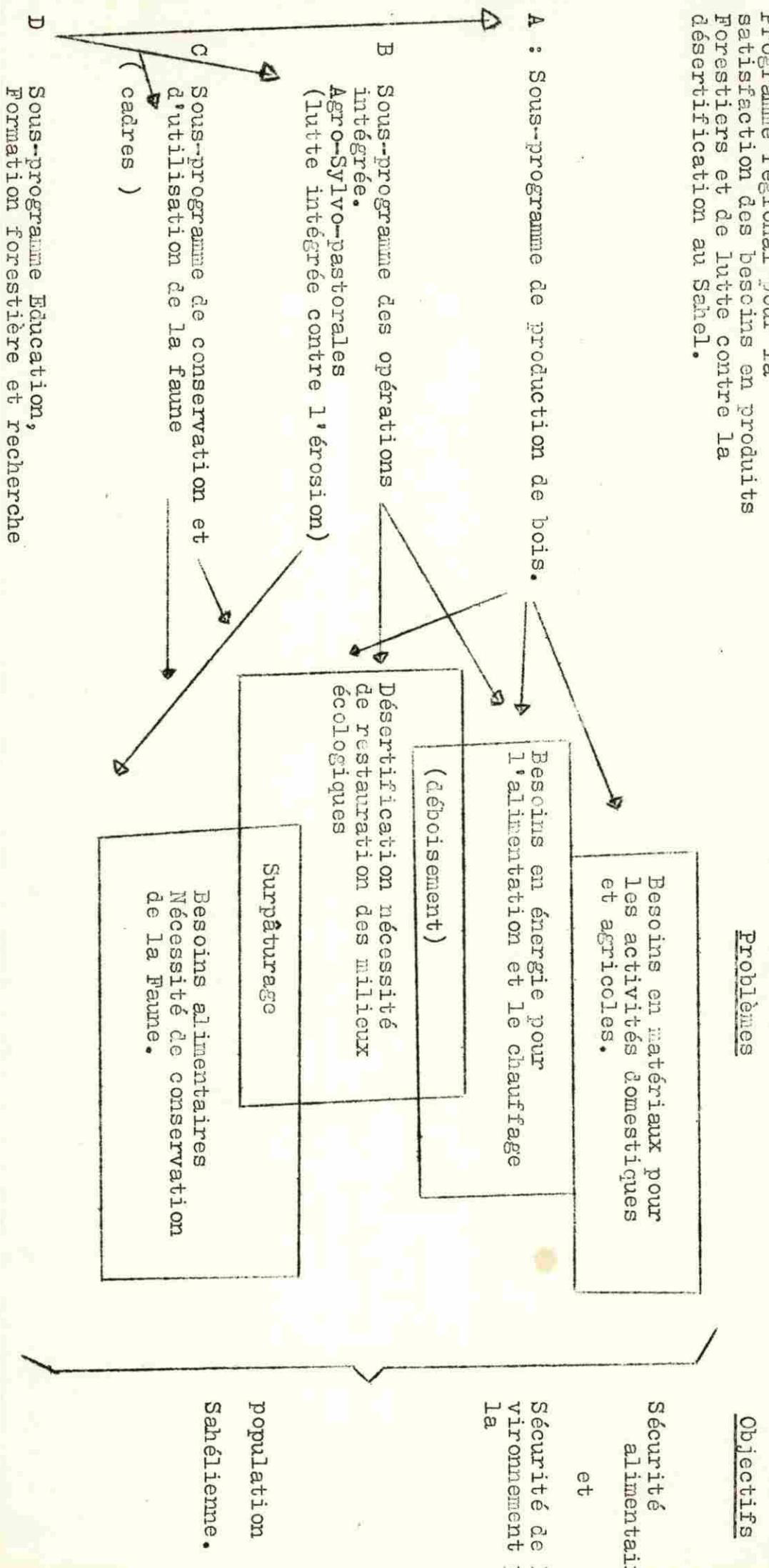
Lors de cette réunion l'équipe a entendu et discuté les rapports des divers consultants en plus des rapports produits par ses propres experts sur les éléments de stratégie du programme de 2^e génération.

En examinant l'ensemble de ces rapports de façon très approfondie elle a abouti à un ensemble de constatations générales qui sont les suivantes :

Soultion Proposée :

Programme régional pour la satisfaction des besoins en produits Forestiers et de lutte contre la désertification au Sahel.

TABIEAU : Schéma de la Stratégie Proposée:



NYC
GM--

NYC
GM--

NYC
GM--

NYC
GM--



-- Insuffisance du financement du programme de première génération.

. Proportion très variable de financement d'un pays à un autre.

. Intérêt très inégal des sources de financement d'un secteur à un autre.

-- Les raisons diverses expliquent ce bas niveau de financement et le fait que celui-ci soit inégalement réparti sont :

- . propre intérêt et tradition des bailleurs de fonds.
- . l'état d'élaboration des dossiers de projets.
- . Délai de négociation.

Il faut signaler en rapport à ce problème qu'une mission est actuellement sur place pour étudier de manière systématique les obstacles au financement des 600 projets constituant l'ensemble du programme de 1ère génération.

-- Nombreuses critiques formulées contre certains aspects du programme de première génération.

- . niveau de cohérence
- . intégration insuffisante
- . Mobilisation insuffisante des ressources humaines au niveau des populations.
- . Structures de conception, d'évaluation de formulation des projets insuffisantes ou lourdes.

L'équipe sur la base des documents présentés, des constatations et de nombreux enrichissements apportés par les participants a mis au point un programme révisé des projets de première génération intitulé :

Grandes lignes de programme révisé de satisfaction des besoins en produits forestiers de la population et de lutte contre la désertification.

(Pour l'essentiel de ce programme voir le tableau sur la feuille suivante).

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

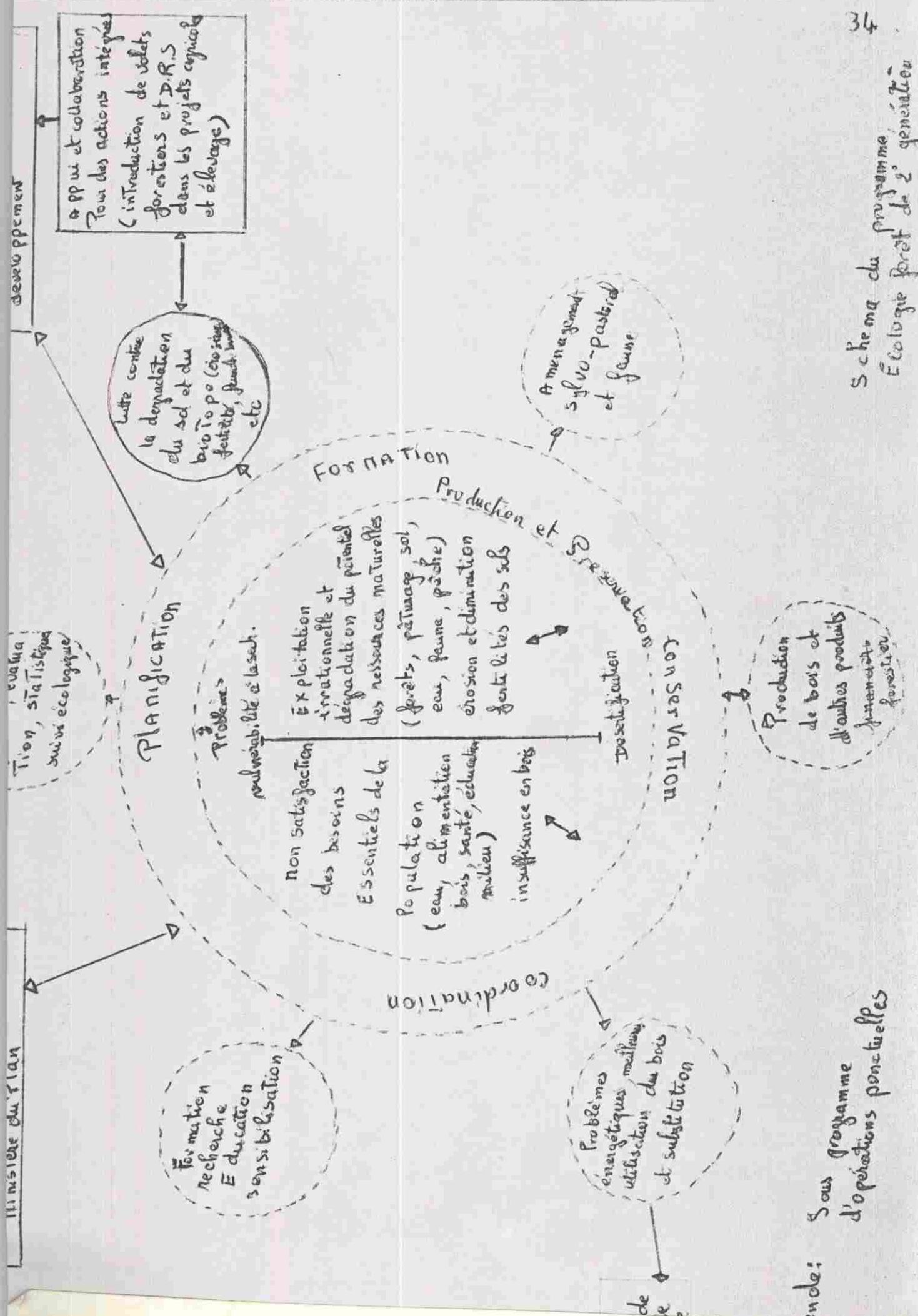
... ..

... ..

... ..

... ..

... ..



34
 Schéma du programme
 Écologie forêt de 2^e génération

Sous Programme
 d'opérations ponctuelles

Sur le schéma on voit que les problèmes fondamentaux auxquels ce programme doit faire face sont de deux ordres :

1°) La non satisfaction des besoins essentiels de la population, du fait de l'inadéquation des ressources face aux besoins et de la mauvaise utilisation de ces ressources.

2°) L'exploitation irrationnelle et la dégradation du potentiel des ressources naturelles (forêts, pâturage etc).

Face à ces problèmes l'action proposée est de deux ordres.

1°) Le renforcement de la structure de planification (conception, coordination et formation).

2°) Les opérations ponctuelles

Il s'agira de la conception de projets bien précis identifiables sur le terrain.

Il est identifié des groupes d'opérations qui sont les six sous-programmes concourant à la réalisation d'objectif homogène du programme. L'Equipe "Ecologie Forêt" a défini, dans le cadre de ses activités 65 projets.

Pour des raisons pratiques, mais aussi et surtout pour un problème de temps (impossibilité de mener une étude approfondie de chaque projet). Je me suis principalement penché sur trois des projets. Ces trois projets ont été discutés à la réunion de Niamey et forment un peu l'ossature du programme révisé; c'est la raison principale qui a guidée mon choix. Ces trois projets sont les suivants :

-- Problème énergétique

-- Projet de suivi ou monitoring des ressources naturelles renouvelables.

-- Directives écologiques pour l'élaboration des projets de développement.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In the second section, the author outlines the various methods used to collect and analyze the data. This includes both manual data entry and the use of specialized software tools. The goal is to ensure that the data is both accurate and easy to interpret.

The third part of the document provides a detailed breakdown of the results. It shows that there has been a significant increase in sales over the period covered by the report. This is attributed to several factors, including improved marketing strategies and better customer service.

Finally, the document concludes with a series of recommendations for future actions. These include continuing to invest in marketing, maintaining high standards of customer service, and regularly reviewing financial performance to identify areas for improvement.

The following table provides a summary of the key financial metrics for the period. It shows a steady increase in revenue, which is a positive indicator of the company's growth.

Category	Q1	Q2	Q3	Q4
Revenue	\$120,000	\$135,000	\$150,000	\$165,000
Expenses	\$80,000	\$85,000	\$90,000	\$95,000
Profit	\$40,000	\$50,000	\$60,000	\$70,000

The data indicates that the company is on a strong upward trajectory. However, it is important to remain vigilant and continue to monitor the market for any changes that could impact performance.

In conclusion, the report highlights the company's success in meeting its financial goals and provides a clear path forward for continued growth and success.

1°) Les problèmes énergétiques

L'équipe "Ecologie Forêt" s'occupe des problèmes énergétiques dans leur ensemble entre autre une meilleure utilisation du bois de chauffe et la recherche des énergies de substitution. Selon les consultants, la "crise de l'énergie" au Sahel est due à un problème d'équilibre entre l'offre (limitée) et la demande de bois de chauffe qui va croissant.

On peut rétablir cet équilibre par un effort de reboisement et en remplaçant les foyers ouverts (qui perdent l'énergie) par des foyers fermés. Ces foyers fermés peuvent réduire la consommation d'énergie de moitié. Le procédé de vulgarisation de ces foyers améliorés consistera à les introduire dans divers structures de développement existantes.

2°) Projet de suivi ou monitoring des ressources renouvelables.

Le projet suivi doit pouvoir répondre aux questions posées et être opérationnel très rapidement tout en ouvrant de larges possibilités d'améliorations progressives. Ces questions posées se résument ainsi :

-- le service de l'élevage doit mettre sur pied grâce à des renseignements très précis et transmis très rapidement par un système de prévision et d'alerte à la sécheresse. Pour cela il doit connaître dès la fin des pluies l'état des ressources en eau de surface et la quantité de fourrages existants sur les parcours.

-- le service de l'agriculture doit être renseigné de l'évolution des cultures irriguées, des cultures de ~~décoruc~~ des cultures en sec. Pour ces dernières il doit pouvoir intervenir en temps opportun afin d'inciter les paysans à les localiser sur des sites pouvant bénéficier des techniques d'exploitations des eaux de ruissellement.

-- Le service des eaux et forêts doit connaître l'évolution des peuplements ligneux naturels : dépérissement ou reconstitution afin de pouvoir prendre les mesures conservatoires nécessaires. Il doit aussi être informé de l'évolution de l'érosion.

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

.....

The first part of the book is devoted to a general history of the United States from the discovery of the continent to the present time. It is written in a simple and plain style, and is intended for the use of schools and families. The author has endeavored to give a full and accurate account of the most important events in our history, and to show the progress of our country from a wilderness to a great and powerful nation. The second part of the book is devoted to a history of the United States from the discovery of the continent to the present time. It is written in a simple and plain style, and is intended for the use of schools and families. The author has endeavored to give a full and accurate account of the most important events in our history, and to show the progress of our country from a wilderness to a great and powerful nation.

.....

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

.....

The second part of the book is devoted to a history of the United States from the discovery of the continent to the present time. It is written in a simple and plain style, and is intended for the use of schools and families. The author has endeavored to give a full and accurate account of the most important events in our history, and to show the progress of our country from a wilderness to a great and powerful nation.

.....

The third part of the book is devoted to a history of the United States from the discovery of the continent to the present time. It is written in a simple and plain style, and is intended for the use of schools and families. The author has endeavored to give a full and accurate account of the most important events in our history, and to show the progress of our country from a wilderness to a great and powerful nation.

The fourth part of the book is devoted to a history of the United States from the discovery of the continent to the present time. It is written in a simple and plain style, and is intended for the use of schools and families. The author has endeavored to give a full and accurate account of the most important events in our history, and to show the progress of our country from a wilderness to a great and powerful nation.

The fifth part of the book is devoted to a history of the United States from the discovery of the continent to the present time. It is written in a simple and plain style, and is intended for the use of schools and families. The author has endeavored to give a full and accurate account of the most important events in our history, and to show the progress of our country from a wilderness to a great and powerful nation.

services techniques doivent être tenus au courant de l'évolution et de l'occupation des terres ainsi que l'évolution de la régénération naturelle du couvert végétal en général. On comprend maintenant à la lumière des problèmes qui sont posés et qui sont à résoudre l'intérêt particulier de ce projet. Ce projet constituera un outil de première nécessité pour l'aménagement du terroir à des fins agro-sylvo-pastorales.

En pratique, le projet doit s'appuyer sur un réseau d'observations comparables aux stations météorologiques nationales avec des postes élémentaires et des stations principales. Ainsi après un choix des localisations prioritaires le suivi pourrait être conçu à trois niveaux.

- au sol
- à basse altitude
- à haute et très haute altitude

1°) Au sol

a) Sur stations élémentaires

Les observations seront effectuées par les agents de terrain des services d'élevage et des forêts qui devront effectuer des relevés pluviométriques. Ils devront aussi signaler toute modification accidentelle mais importante du couvert végétal (absence de fourrage, feux de brousse, phénomènes érosifs, régénération du couvert végétal).

b) Observations sur stations principales

Ici on effectue des observations plus spécialisées et plus performantes qui doivent compléter celles des stations élémentaires. Elles sont effectuées par du personnel des organismes de recherches appliquées (Agronomie, Ecologie, Zootechnie etc...). Chaque unité principale d'écosystème doit être touchée par le réseau mis en place.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the success of any business and for the protection of the interests of all parties involved. The document outlines the various methods and procedures that should be followed to ensure that all financial data is recorded correctly and in a timely manner.

The second part of the document provides a detailed overview of the accounting process, from the initial recording of transactions to the final preparation of financial statements. It covers the various steps involved in the accounting cycle, including the identification of transactions, the recording of those transactions in the journal, the posting of the journal entries to the ledger, and the preparation of the trial balance. The document also discusses the importance of reconciling the books and the various methods that can be used to do so.

The third part of the document discusses the various methods that can be used to record transactions. It covers the double-entry system, which is the most commonly used method, and the single-entry system, which is simpler but less accurate. The document also discusses the use of journals and ledgers, and the importance of maintaining a clear and organized record of all transactions.

The fourth part of the document discusses the various methods that can be used to prepare financial statements. It covers the preparation of the income statement, the balance sheet, and the statement of cash flows. The document also discusses the importance of providing a clear and concise summary of the financial performance of the business.

The fifth part of the document discusses the various methods that can be used to analyze financial data. It covers the use of ratios and percentages to compare the performance of the business to industry averages and to track performance over time. The document also discusses the importance of providing a clear and concise summary of the financial performance of the business.

The sixth part of the document discusses the various methods that can be used to improve the accuracy of financial records. It covers the use of internal controls, such as the separation of duties and the use of checks, to reduce the risk of errors and fraud. The document also discusses the importance of providing a clear and concise summary of the financial performance of the business.

The seventh part of the document discusses the various methods that can be used to ensure the integrity of financial records. It covers the use of external audits, such as those performed by independent accountants, to provide an objective assessment of the accuracy of the financial records. The document also discusses the importance of providing a clear and concise summary of the financial performance of the business.

The eighth part of the document discusses the various methods that can be used to ensure the confidentiality of financial records. It covers the use of secure storage methods, such as locked filing cabinets and password-protected files, to protect the information from unauthorized access. The document also discusses the importance of providing a clear and concise summary of the financial performance of the business.

The ninth part of the document discusses the various methods that can be used to ensure the accuracy of financial records. It covers the use of internal controls, such as the separation of duties and the use of checks, to reduce the risk of errors and fraud. The document also discusses the importance of providing a clear and concise summary of the financial performance of the business.

2°) Observations à basse altitude

Ce sont des observations de 100 à 300 m, observations de reconnaissance à **vue** en avion léger. Elles seront de préférence centrées sur les stations principales au sol et réalisées à des périodes favorables au collecte maximale d'information. Ces observations par du personnel national ayant reçu une formation complémentaire et utilisant des ressources nationales en moyen de vol. Pour le périmètre considéré ces informations concerneront :

L'état des ressources en eau, l'état du sol (phénomène érosif d'origine éolienne ou pluviale). L'état du couvert herbacé et ligneux, l'estimation de la faune et du cheptel, l'occupation agricole des sols et l'implantation humaine (village, hameaux etc ...).

3°) Observations à haute et à très haute altitude

Ces observations seront obtenues par l'exploitation des photos aériennes effectuées à haute et à très haute altitude (1000 à 10.000m) et des **imageries** et données magnétiques fournies par **satellites** à très haute altitude (900 km). L'exploitation de ces informations doivent permettre de généraliser les informations faites au sol et à basse altitude et aussi permettre l'implantation des stations nouvelles de mesure au sol.

Ces observations peuvent être effectuées sous forme de service au niveau national avec l'appui et la coopération des instituts géographiques et au niveau régional avec le centre de télédétection de Ouagadougou dont la mission est d'assurer :

- la distribution des images qui sont à sa disposition.
- la formation nécessaire à l'utilisation des données satellites.
- l'assistance dont les utilisateurs peuvent avoir besoin.

Toutes les données des observations faites devront être exploitées pour établir progressivement secteur par secteur, au fur et à mesure de l'extension des réseaux d'observation un fond cartographique sur lequel pourront être reportées les informations de suivi. Sur thèmes séparés ou intégrés.

3°) Les Directives écologiques pour l'élaboration des projets de développement.

Le but des directives écologiques consiste à identifier et à évaluer de manière systématique les impacts écologiques des projets de développement proposés pour le Sahel. Elles ont été élaborées en tenant compte de plusieurs préoccupations :

-- éviter d'avoir à remanier ultérieurement un projet ayant des effets écologiques néfastes mais dans lequel les agences gouvernementales et les donateurs sont déjà engagés.

-- utiliser une méthodologie de présentation courte.

-- Centrer l'attention sur les projets affectant les plus directement la production alimentaire, la désertification et la productivité des ressources renouvelables.

-- Aider à la formation des projets "écologiquement sains".

-- intégrer ces directives dans les programmes d'études des diverses institutions de formation au Sahel.

En conclusion on peut dire que les recherches faites sur les directives écologiques permettent d'évaluer l'impact qu'un projet peut avoir sur une population et son milieu. Il faut se rappeler que l'environnement est un système complexe et dynamique.

IV) Unité production végétale

Au niveau de l'unité production végétale, les experts se penchent sur les problèmes relatifs aux cultures irriguées, cultures sèches, l'hydraulique villageoise et pastorale ainsi que la commercialisation et la politique des prix et stockage. Ils étudient et élaborent des projets. Présentement il y a 180 projets de première génération dont 22 ont obtenu un engagement de principe de la part des organismes de financement et pays donateurs. Pour comprendre l'importance du travail de l'équipe production végétale, il est indispensable de voir le niveau d'évolution des cultures irriguées et pluviales dans les pays du Sahel.

A ce propos le groupe du travail dans le document : " Proposition pour une stratégie et un programme de lutte contre la sécheresse et le développement dans le Sahel " nous fournit de très larges informations.

I) Les cultures irriguées

Les cultures irriguées sont encore peu développées dans le Sahel. En 1976 on a recensé 80.000 ha aménagés en maîtrise totale de l'eau ou avec une bonne maîtrise. Ceci représente bien moins de 1% du total des terres cultivées. Le faible développement des cultures irriguées est dû à plusieurs raisons :

mal -- jusqu'à présent le sahel s'est nourri tant bien que mal à partir des cultures en sec.

Le recours à des cultures irriguées n'a pas été ressenti comme une nécessité absolue pour assurer l'auto-suffisance alimentaire.

-- certains projets d'irrigation n'ont pas été un succès.

-- les distances entre les lieux de production et les marchés de consommation sont importants.

-- le manque de main d'oeuvre efficace pour la mise en oeuvre des périmètres irrigués.

Ainsi on comprend pourquoi, le développement des cultures irriguées, malgré les efforts fournis, rencontre un certain nombre de problèmes dont les plus notables sont le coût élevé des investissements, le problème de formation des cadres et le transfert de technologie. Pour franchir toutes ces difficultés et assurer l'auto-suffisance alimentaire il est primordial de se fixer un objectif à savoir : " les pays du Sahel C.I.L.S.S. devraient produire vers la fin du siècle la totalité du riz, du blé et du sucre consommés".

Pour atteindre cet objectif la stratégie proposée est la suivante :

-- il faut exploiter au maximum les périmètres existants réhabiliter ceux qui méritent de l'être et surtout tirer le maximum de renseignements de l'expérience acquise sur ces périmètres.

-- il faut aménager de nouveaux périmètres en commençant par ceux qui sont économiquement les plus avantageux.

Ayant une connaissance solide sur les problèmes qui se posent aux cultures irriguées, l'unité production végétale dans le cadre de ces activités cherchent des sources de financement pour les projets dans ce domaine. Nous pouvons illustrer ce fait en prenant l'exemple de l'aménagement hydro-agricole de Birni n'Koni. Pour ce projet le gouvernement nigérien a réussi à financer une partie et l'unité production végétale s'en charge pour le reste du financement (recherche des donateurs qui s'y intéressent).

Les objectifs du projet sont :

1°) Accroître les productions céréalières (sorgho) dans le but de :

-- satisfaire les besoins alimentaires des populations locales.

-- dégager les excédents céréalières pour compenser le déficit enregistré dans le département de Tahoua.

2°) Diversifier les cultures (oignons, coton, tabac) dans le but de satisfaire la demande intérieure et accroître le revenu des paysans.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. The text also mentions the need for regular audits to ensure the integrity of the financial data.

In the second section, the author details the various methods used for data collection and analysis. This includes the use of statistical software and manual calculations. The text highlights the challenges of handling large volumes of data and the importance of using appropriate sampling techniques.

The third part of the document focuses on the results of the study. It presents a series of tables and graphs that illustrate the trends and patterns in the data. The author discusses the implications of these findings and how they relate to the overall objectives of the research.

Finally, the document concludes with a summary of the key findings and a list of recommendations for future research. The author suggests that further studies should be conducted to explore the underlying causes of the observed trends and to develop more effective strategies for data management.

The document is a comprehensive report that provides a detailed overview of the research process, from data collection to the final conclusions. It is a valuable resource for anyone interested in financial analysis and data management.

3°) Accroître la production fourragère.

II) Les cultures sèches

L'agriculture en sec joue plusieurs rôles au Sahel dont les plus importants sont :

- Rôle social puisqu'elle occupe la majeure partie de la population.
- Rôle dans l'économie agricole puisqu'elle fournit la partie de la production agricole, tant vivrière que d'exploitation.
- Rôle dans l'économie générale des pays, car elle participe pleinement au financement de la croissance des autres secteurs. Aussi dans un certain nombre de pays elle assure la base de la participation au commerce intérieur.

Situation actuelle des cultures sèches

. L'agriculture en sec au Sahel reste extensive et traditionnelle. On continue à utiliser des outils et techniques qui n'ont pas varié depuis des siècles.

. la répartition de la population est très inégale. Certaines zones demeurent vides ; d'autres sur peuplées ; Plateau mossi (H-V) bassin arachidier du Sénégal etc.

Dans ces zones le temps de jachère est insuffisant pour maintenir la fertilité des sols.

. Dans le passé on avait essayé de développer l'agriculture en se basant sur la seule évolution des techniques au profit d'une approche plus intégrée du développement rural. Présentement on assiste à une remise en cause de cette approche.

Parallèlement à cela une nouvelle politique d'utilisation des terres "neuves" (terres vides ou sous-peuplées) doit être mise en oeuvre.

Une connaissance parfaite de la situation actuelle des cultures en sec a permis également de tracer les objectifs suivants :

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

- Objectif de production : c'est pratiquement un doublement de la production en sec qu'il faut envisager d'ici la fin du siècle.
- Objectif de sécurité : Il faut rendre les cultures en sec moins vulnérables à la sécheresse.
- Objectif d'emploi : quelle que soit la rapidité de l'industrialisation, la majeure partie de la population du Sahel demeurera encore longtemps employée dans l'agriculture.
- Objectif de niveau de vie : L'amélioration des conditions de vie du monde rural doit être un objectif important de toute stratégie.

Pour atteindre ces objectifs les grandes lignes stratégiques proposées sont les suivantes :

- Mettre en culture de nouvelles terres
- Intensifier la production dans les zones actuellement cultivées, sans compromettre l'avenir, c'est à dire à la fois accroître la productivité du paysan et rechercher un nouvel équilibre d'écosystème.
- la recherche et la diffusion des variétés de céréales adaptées, à cycle végétatif court, susceptible de parvenir à maturité même lors d'une saison écourtée.
- les problèmes de recherche agronomique, de formation, d'institution de développement doivent être traités en même temps que les problèmes de production.

Dans le domaine des cultures sèches nous prendrons en exemple le projet vivrier (Cest Volta (H-V)). A ce niveau également l'équipe production végétale cherche des sources de financement.

Ce projet a pour but d'augmenter la production vivrière de la région Ouest de la Haute-Volta, où les conditions agro-climatiques favorables et une faible densité de la population permettent d'envisager des actions de développement agricole qui s'inscrivent dans le cadre d'auto-suffisance alimentaire des pays sahéliens. Pour arriver à un tel objectif les éléments de stratégie proposés sont les suivants :

- l'utilisation des semences améliorées
- Pratique du traitement des semences
- Protection des récoltes
- l'utilisation de la fumure minérale

Les exemples de projets ainsi cités tant au niveau des cultures irriguées qu'au niveau des cultures en sec permettent de se faire une idée juste du travail que l'unité de production végétale doit accomplir dans le cadre de ces activités c'est -- dire principalement :

- la recherche des sources de financement des projets
- aider les Etats à élaborer les projets
- donner des informations sur la pluie.

En conclusion nous pouvons dire que les activités concrètes menées par le groupe de travail sur les cultures irriguées et pluviales constituent une base solide sur laquelle on peut s'appuyer pour les recherches aussi bien dans le présent que dans le futur.

III) Hydrauliques villages et Pastorales

C'est l'unité production végétale qui est chargée de définir une stratégie et un programme de développement en matière d'hydrauliques villageoises et pastorales.

Ici je parlerai uniquement de la stratégie proposée qui est la suivante :

- Amélioration de nos connaissances des nappes souterraines.
- Renforcement ou création des services hydrogéologie nationaux chargés de l'inventaire des ressources du contrôle et de la gestion de leur exploitation.
- Renforcement ou création de service d'entretien des points d'eau.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data. The text also mentions that regular audits are necessary to identify any discrepancies or errors in the accounting process.

In addition, the document highlights the need for a clear and consistent chart of accounts. This helps in categorizing transactions correctly and facilitates the preparation of financial statements. It is advised to use standardized codes and descriptions to avoid confusion and ensure that the information is easily understood by all stakeholders.

Furthermore, the document stresses the importance of timely reporting. Financial statements should be prepared and reviewed regularly to provide up-to-date information on the organization's financial health. This allows management to make informed decisions and take corrective actions if necessary. The text also notes that accurate records are essential for tax compliance and for providing reliable information to investors and creditors.

Finally, the document concludes by reiterating the significance of a strong internal control system. This system should be designed to prevent and detect errors and fraud, ensuring the integrity of the financial data. It is recommended to implement segregation of duties and to have independent reviews of the accounting records to maintain the highest level of accuracy and reliability.

CONCLUSION

In summary, the document provides a comprehensive overview of the key principles and practices for effective financial record-keeping. It covers the importance of accurate documentation, the use of a standardized chart of accounts, the need for timely reporting, and the implementation of robust internal controls. By following these guidelines, organizations can ensure the accuracy and reliability of their financial information, which is essential for long-term success and growth.

The document is intended to serve as a guide for all employees involved in the accounting process. It is the responsibility of each individual to adhere to these standards and to maintain the highest level of professionalism and integrity in all financial transactions. The organization's success depends on the accuracy and reliability of its financial records, and it is the duty of every employee to ensure that these records are maintained in accordance with the highest standards of accounting practice.

→ la formation des techniciens en hydraulique à tous les niveaux dont le manque se fait sentir de façon aiguë.

3°) → Les Problèmes d'Aide d'urgence

Depuis les grandes sécheresses des années 1968-1973, des appels communs ont été lancés par le C.I.L.S.S., la F.A.O. et les pays sahéliens pour les aides alimentaires. En réponse des quantités massives de grains ont été acheminées de tous les continents vers les pays du Sahel.

Mais au moment des urgences certains de ces dons sont arrivés dans les ports sans préavis ce qui fait que pour leur écoulement il y a des goulets d'étranglement.

Depuis 1973 des efforts ont été entrepris par la F.A.O. pour contrôler et coordonner l'envoi des dons. En 1977 le P.A.M. s'est également occupé.

En Janvier 1979 le C.I.L.S.S. a décidé qu'une étude et un plan de transfert d'urgence seraient entrepris. C'est ainsi qu'un consultant de la F.A.O. Robert Golding avec la participation du P.A.M. a entrepris effectivement cette étude par plan et en deux phases.

La première phase concerne le Niger et la Haute-Volta. La deuxième phase se ferait après révision du document de la phase I par les responsables nationaux et régionaux.

Le plan est basé sur l'infrastructure existante : Equipement, organisation et estimation de la meilleure manière d'utiliser cette infrastructure pour éviter, ou simplement diminuer l'impact des crises. Un système d'alerte anticipée a été établi pour faciliter les communications sur les éventuels problèmes d'approvisionnement alimentaire, afin que des actions puissent être suffisamment menées d'avance pour prévenir toute crise alimentaire. La Haute-Volta et le Niger font partie de ce système, et pendant la saison des cultures, ils contrôlent continuellement les chutes de pluies et les conditions des cultures, les informations sont transmises par relais de l'intérieur vers Ouagadougou et Niamey, et de là vers la F.A.O. à Rome. Le siège à Rome informe à son tour les membres du système d'alerte anticipée.

Ainsi des dispositions nécessaires seront pris au temps **opportum**.

Dans le domaine des transports.

-- Pour le Niger : les ports Nigeriens d'A.P.A.P.A. et Tin Can ISLAND, tous deux près de Lagos ont vu transiter des aides alimentaires d'urgence vers le Niger. Il y a aussi le port de Cotonou, Lomé et même d'Abidjan.

la
-- Pour Haute-Volta : Lomé et Abidjan sont les ports de transit régulier.

Toujours pour le Niger et la Haute-Volta un plan de transport d'aide d'urgence a été mis sur pied : ce plan comporte trois parties.

- Le plan A : Il consiste en une planification optimale avec des consultations annuelles prévues entre le gouvernement et les donateurs, sur la situation de l'offre alimentaire. Son objectif est d'assurer les livraisons à temps de l'aide alimentaire compte tenu des stocks existants dans les pays et les déficits anticipés.

. les évaluations, négociations, affectations et expéditions commencent en juillet - Août.

. Septembre -- Octobre les vivres arrivent

. Mars -- Mai envoient des expéditions mentionnées ci-dessus aux nécessiteux.

La plan B :

- Le plan B : Si le plan A n'a pas pu être effectué on fait appel au plan B.

. les évaluations, les négociations et les affectations : Septembre -- Décembre.

. Novembre -- Décembre, les gouvernements, le C.I.L.S.S. et la F.A.O./P.A.M. lancent des appels pour combler les déficits alimentaires, ensuite viennent les négociations avec les donateurs.

. Mars -- Mai : on annonce l'utilisation du plan B.

. la distribution des vivres se fera en Août. A ce moment il faut faire des réaménagements car les coûts des transports sont élevés.

au plan C

- Le plan C : Si le plan A et B ne sont pas possibles, on passe à
Son objectif est d'assurer le transport des vivres vers les pays
intéressés, avant que la crise alimentaire n'empire. La rapidité du
transport doit primer sur le coût. Un budget doit être prévu pour
les besoins supplémentaires en transport terrestre. Des efforts doi-
vent être faits pour accélérer le changement, le déchargement et la
rotation des véhicules.

Les gouvernements doivent tout faire pour éviter le plan C qui est
une dernière solution.

Pour terminer les problèmes d'aide d'urgence, le tableau ci-dessus
nous donne une idée de l'aide reçue par le Niger et la Haute-Volta au
cours de la période 1972-1978 (en tonne).

<u>Année</u>	<u>Haute-Volta</u>	<u>Niger</u>
1973	50. 350	67. 250
1974	94. 872	172. 183
1975	15. 882	59. 452
1976	-	80. 670
1977	-	-
1978	79. 263	28. 804
Moyenne des quantités annuelles arrondies	60.000 t	82. 000 t

Les prévisions pour l'année 1985.

Haute-Volta : Il y aura des déficits

Niger : le Niger doit importer 206. 000 t avant 1985.

4°) Les moyens mis en oeuvre pour réaliser les objectifs

Il est important de comprendre que le C.I.L.S.S. comme le club du Sahel ne sont pas des organismes supplémentaires de financement mais essentiellement des animateurs, le C.I.L.S.S. en tant qu'expression politique de la volonté des pays du sahel pour un développement régional solidaire, le club comme lieu de dialogue et de concertation entre les pays membres du C.I.L.S.S. et tous les gouvernements ou organismes publics de développement qui s'intéressent au Sahel. Les contributions des pays membres ne servent qu'à alimenter le budget de fonctionnement et l'entretien du matériel. Le C.I.L.S.S. recherche essentiellement des sources de financement avec les bailleurs de fonds pour son programme de première génération. Ce programme comporte 600 projets pour un coût total de 3 milliards de dollars. Il a été élaboré pour la période quinquennal 1977-1982. Chaque pays membre du C.I.L.S.S. a présenté un certain nombre de projets qui lui semblent prioritaires et c'est l'ensemble de ces projets qui constituent les projets de première génération. Les actions prévues dans ce programme sont essentiellement orientées vers la recherche de solutions aux problèmes les plus cruciaux qui se posent au Sahel au premier rang desquels se situent le problème vivrier et celui de l'eau. (Voir le tableau récapitulatif général par pays et par équipe).

[The text on this page is extremely faint and illegible. It appears to be a list or index of names and dates, possibly from a historical document or a genealogical record. The text is arranged in several columns and rows, but the individual characters and words cannot be discerned.]

V) REMARQUES ET SUGGESTIONS

Au C.I.L.S.S. comme dans tout organisme il y a des insuffisances, des difficultés mais aussi de l'espoir. Il est quelque peu difficile de porter des critiques objectives sur le C.I.L.S.S. dans son ensemble et cela parce que le C.I.L.S.S. est sur pied il n'y a pas longtemps et les projets de première génération n'étant pas arrivés à terme (1982), il paraît difficile de faire un bilan retrospectif et d'en tirer les conclusions. Néanmoins on peut dire qu'en matière d'information et de sensibilisation sur le plan international le C.I.L.S.S. est en bonne voie.

En effet il y a :

- le Club du Sahel qui est créé et qui est chargé d'informer et de sensibiliser la communauté internationale sur les problèmes du Sahel.

- Un bureau des Nations Unies pour le Sahel dont le siège est à New York et une agence à Ouagadougou.

- Tout récemment le voyage de sensibilisation du président en exercice du C.I.L.S.S. et du Secrétaire exécutif, dans les pays arabes.

Cette sensibilisation de la communauté internationale devrait être accompagnée d'une sensibilisation du monde rural et cela afin que le paysan soit intégré dans la bataille engagée par le C.I.L.S.S. pour l'auto-suffisance alimentaire. A ce niveau le C.I.L.S.S., avec l'aide des comités nationaux peut faire appel au service de la radio rurale, aux organismes régionaux de développement et aux agents de l'agriculture.

Selon moi pour une bonne programmation et aussi pour une bonne planification il est nécessaire de renforcer les services nationaux afin de mieux coordonner les activités du C.I.L.S.S. avec ces services et leur permettre d'être plus opérationnels.

Il est nécessaire d'améliorer les relations entre les donateurs et les Pays du C.I.L.S.S.

Cela permet d'éviter les difficultés qu'on enregistre pour passer des engagements pris lors des réunions du Club (qui comprend le C.I.L.S.S. et les pays donateurs) aux déboursements effectifs des fonds.

Le Programme d'Auto-suffisance alimentaire me semble ambitieux et non réaliste et cela par rapport aux multitudes de secteur qu'il y a au C.I.L.S.S.. Avec un Programme si vaste le C.I.L.S.S. sera moins efficace dans ces activités et ne pourra pas répondre aux objectifs qui lui sont assignés. Par exemple le programme de première génération comporte 600 projets. Ces projets selon ces promoteurs doivent être réalisés d'ici 1982 avec une somme de 3 milliards de dollars. Présentement (Octobre 1979) le C.I.L.S.S. ne dispose qu'un (1) milliard de dollars ce qui laisse subsister une certaine inquiétude quant à la réalisation totale de ces projets.

Il serait souhaitable de redefinir ces projets en projets intégrés de première génération au maximum 50 projets. Cela amène à une restructuration de l'organigramme même du C.I.L.S.S. . Le travail se fera à ce moment en équipe et les experts peuvent se rendre dans un même pays chacun travaillant dans son domaine.

Le C.I.L.S.S. peut répondre au problème de l'auto-suffisance alimentaire en se basant essentiellement sur : quatre secteurs

- la Production vivrière
- le problème de l'eau
- la lutte contre la désertification
- le problème de l'aide d'urgence

S'il faut d'autres secteurs, ces secteurs seront des secteurs d'accompagnement.

Dans le domaine de la production vivrière l'accent doit être surtout mis sur le développement des cultures irriguées car l'auto-suffisance alimentaire au Sahel ne serait atteint qu'à l'aide de ces cultures. Elles constituent une sécurité et les paysans y ont vraiment confiance (exemple des paysans Nigériens dans les cultures irriguées du riz à Tillabéry).

...the ... of ...

Dans ce domaine pour être plus explicite, les 3 du financement ou recherche de financement devraient revenir 4 aux cultures irriguées.

En cultures sèches l'effort sera fourni pour la recherche et la vulgarisation des variétés améliorées. Les experts dans ce domaine tiendront informés leurs collègues d'aide d'urgence de la situation pluviométrique, et si possible des besoins quantitatifs de chaque pays et, en étroite collaboration ils essayeront de trouver des solutions immédiates concernant les déficits en produits vivriers dont souffrent les pays du Sahel chaque année.

Il est très important de remarquer que le C.I.L.S.S. a fait de grands efforts dans le domaine d'aide d'urgence. En effet depuis sa création le 12 septembre 1973 à Ouagadougou, les pénuries de denrées de première nécessité n'ont pas été aussi catastrophiques qu'elles auraient pu l'être. Pour illustrer ce fait nous prendront l'exemple du Cap-Vert qui avait besoin de 45.500 T de produits vivriers en 1979 et qui en a reçu 48.500 T.

Il me paraît important d'affirmer que le C.I.L.S.S. dans le cadre de sa politique de développement des pays du Sahel ne devrait pas se baser essentiellement sur l'aide extérieure.

L'aide extérieure, quelle que soit la volonté des pays et organismes donateurs ne peut et ne pourra jamais être une solution au problème d'autosuffisance alimentaire et le développement.

Elle est et restera un moyen de domination. La domination en tant que telle est l'une des causes fondamentales du sous-développement. Le C.I.L.S.S. risque, dans sa conception actuelle, c'est-à-dire développement sur financement extérieur, d'être un organisme qui perpétue plutôt le sous-développement.

Ce besoin de l'extérieur est dû au fait qu'on définit souvent des projets de développement très onéreux tout en sachant que les budgets des pays sahéliens ne pourront pas supporter les coûts de réalisation de ces projets.

Il serait plus souhaitable que les experts, qui aident les pays du C.I.L.S.S. à élaborer les projets soient des sahéliens qui s'efforceront de réaliser des projets tenant compte de la réalité financière et sociale des pays intéressés.

Au regard de toutes ces raisons, le C.I.L.S.S. devrait être un organisme qui permet aux huit pays du Sahel de conjuguer leurs efforts, leurs intelligences pour trouver des solutions purement sahéliennes de lutte contre la sécheresse dans le Sahel et le sous-développement.

C O N C L U S I O N

Ce stage de deux mois me permet de dire que :

- l'organisation du C.I.L.S.S. est parfaite et pouvait répondre à ses objectifs.

En effet nous avons :

. le Club du Sahel qui a pour tâches parmi tant d'autres d'informer la communauté internationale des problèmes qui se posent au Sahel.

. Le Centre d'AGRHYMET et l'Institut du SAHEL qui sont chargés de la formation des cadres pour les besoins du Sahel.

. Le Secrétariat exécutif qui est l'organe d'exécution des décisions du conseil des ministres et de la conférence des chefs d'état et de gouvernements.

- Quant à ses activités elles sont intenses et cela sur tous les fronts (études sectorielles).

Nous n'en voulons aussi pour preuve les 600 projets de première génération définie par le C.I.L.S.S., projets qui doivent être réalisés en cinq ans (1977 - 1982).

Ce stage m'a également été bénéfique sur le plan de la formation.

En effet il m'a permis de :

. prendre connaissance des problèmes sahéliens et de réfléchir sur les voies et moyens de les résoudre.

. bénéficier de l'expérience professionnelle des experts qui travaillent au C.I.L.S.S., ceci par les larges discussions que j'ai eues avec eux et par l'étude des projets qu'ils élaborent.

. Enfin de lier la réalité pratique à la théorie.

55

C. I. L. S. S.

O B J E C T I F S

AUTO-SUFFISANCE ALIMENTAIRE ET LE DEVELOPPEMENT

S T R A T E G I E

ETUDES SECTORIELLES

M O Y E N S

PROJETS DE PREMIERE GENERATION

PERSONNEL

B I B L I O G R A P H I E

Tous les documents utilisés dans le cadre de ce rapport appartiennent au C.I.L.S.S. . Parmi eux on peut citer :

- " Proposition pour une stratégie et un programme de lutte contre la sécheresse et le développement dans le Sahel ".
(n° 77.141).

- Huitième conseil des ministres Banjul 16-19
Décembre 1977 fixant l'organigramme du Secrétariat exécutif (
(n° 77.143 D.E.F.).

- Directives écologiques pour l'élaboration des projets de développement dans les pays du C.I.L.S.S. . Volume I, méthode d'impact (n° 7711).

- Equipe Ecologie -- Forêt : Aménagement Sylvo-pastoraux et projet de suivi ou monitoring des ressources naturelles renouvelables. Dossier d'identification.

- Etude et Plan pour le transport d'aide d'urgence au Sahel phase I : Haute - Volta et Niger : (n° 7912).

- Projet de première génération (1977-1982). (n° 7775)

- Des documents de l'équipe élevage

- " " " " ressources humaines

- " " de la Direction des Affaires Administratives et Financières (D.A.F.).

II. THE STATE OF TEXAS

That the Board of Directors of the State of Texas, in its resolution of the 15th day of January, 1901, passed the following resolution:

Resolved, That the Board of Directors of the State of Texas, in its resolution of the 15th day of January, 1901, passed the following resolution:

Resolved, That the Board of Directors of the State of Texas, in its resolution of the 15th day of January, 1901, passed the following resolution:

Resolved, That the Board of Directors of the State of Texas, in its resolution of the 15th day of January, 1901, passed the following resolution:

Resolved, That the Board of Directors of the State of Texas, in its resolution of the 15th day of January, 1901, passed the following resolution:

Resolved, That the Board of Directors of the State of Texas, in its resolution of the 15th day of January, 1901, passed the following resolution:

Resolved, That the Board of Directors of the State of Texas, in its resolution of the 15th day of January, 1901, passed the following resolution:

Resolved, That the Board of Directors of the State of Texas, in its resolution of the 15th day of January, 1901, passed the following resolution: